



**Formulaire à remettre au Service
Intendance avant le 28 février 2024**

L'aide régionale peut prendre en charge jusqu'à 50% des frais de cantine.
Pour toute demande d'aide, merci de ne pas régler par avance la totalité de la facture ; l'aide étant déduite du montant de la facture en cours.
En tout état de cause, vous resterez redevable d'au minimum la moitié de la facture.

Formulaire de demande – FONDS REGIONAL D'AIDE A LA RESTAURATION

Situation de l'élève

NOM et prénom de l'élève :
Classe :
Lycée :
Ville :

Situation des parents

Nom et prénom du père :
Nom et prénom de la mère :
Adresse du père
.....
.....
Adresse de la mère
.....
.....
Téléphone du père
Téléphone de la mère

Conditions à remplir

Boursier :	☐ oui	☐ non
Situation fiscale	☐ oui	☐ non
Paiement de l'impôt sur le revenus n-1 (joindre l'avis d'imposition complet 2023 des revenus 2022)		
Situation familiale difficile	☐ oui	☐ non
Perte d'emploi ; séparation, décès, autre cas nécessitant des justificatifs et Un rapport circonstancier de l'assistante sociale scolaire		
Jeune sous tutelle	☐ oui	☐ non
Jeune sous la responsabilité de l'aide sociale à l'enfance	☐ oui	☐ non

Demande

Demande à bénéficier de l'aide à la restauration pour le trimestrede l'année.

A
Le
Nom Prénom
Signature